

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. :— " 6 " 11 " 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
4 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 " 7 " soir.	1 " 20 " soir.	2 " 55 " soir.	3 " 56 " soir.	4 " 22 " soir.	5 " 51 " soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 " 39 " "
9 " 41 " "	5 " 50 " "	7 " 24 " "	8 " 46 " "	9 " 24 " "	10 " 54 " "		" 4 " soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir. }

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 19 Juillet.

Les journaux bien renseignés affirment que le conseil des ministres va arrêter définitivement la date des élections. Il est vrai que d'autres journaux bien renseignés aussi affirment que c'est chose faite, et qu'on votera le 14 octobre. Il est encore vrai que d'autres journaux, non moins bien renseignés, déclarent que la date choisie est le 2 ou, au plus tard, le 9 septembre.

Il faut conclure de cet ensemble disparate de renseignements et d'affirmations que le cabinet est divisé sur la question, et que ces soi-disant résolutions, lancées par tel ou tel journal inféodé à tel ou tel ministre, ne sont que des balons d'essai.

On lit à ce sujet dans la Presse :

Nous ne sommes nullement surpris de cet état de choses. Il y a, dans le conseil, autant de courants divers que de ministres. Les uns sont gens de parti et n'inspirent tous leurs actes que de la préoccupation de servir le parti auquel ils appartiennent. Les autres sont sollicités par des sentiments plus élevés. Ils ont souci des intérêts du pays, soit à l'étranger, soit dans sa régénération intérieure.

Pour les premiers, il faut gagner du temps ; toute préoccupation s'efface devant celle-là. Mettre d'accord les alliés, les coalisés, est une œuvre absolument irréalisable ; on le sait ; dès lors on n'a plus qu'un but, annihiler ceux des alliés qui ne pensent pas comme vous et préparer pour ses propres amis le terrain électoral.

M. de Fourtou est le plus ardent dans cette voie. Ses sympathies bonapartistes ne sont un secret pour personne. Il ouvre aussi largement que possible, les portes de l'administration aux partisans de l'empire. Il les soutient de ses conseils et de son approbation une fois placés. Il est le grand chef d'orchestre de la symphonie électoraliste ; la France n'est plus qu'un immense alambic où l'on procède à la préparation des candidatures officielles au profit de l'empire. Mais cela ne se fait pas en un jour ; il faut travailler et retravailler, sasser et ressasser la matière. Les préfets et les sous-préfets sont trop nouveaux ; à peine a-t-on eu le temps de les connaître, et l'on n'a certes pas eu celui de les craindre. M. de Fourtou est pour l'ajournement.

M. de Broglie, dit-on, est flottant. Il entend les rapports les plus contradictoires ; il voit monter le flot bonapartiste, et, malgré ses tendances autoritaires, ce genre d'autorité lui fait peur. Il se sent débordé ; il lui prend des remords ; il est persuadé que les retards profiteront uniquement aux bonapartistes, les plus habiles et les plus audacieux de la coalition. M. le duc Decazes est, par sa position, à même de savoir bien des choses, et nous doutons qu'il dise tout ce qu'il sait. Il indique, il n'y insiste pas. Sans quoi la résolution relative aux élections serait prise depuis longtemps. L'état de l'Europe est plus sérieux qu'il n'a jamais été. Il peut surgir, d'un moment à l'autre, tel événement qui nous impose une attitude et une résolution graves. Comment agir ;

comment même parler, si le gouvernement est incomplet ?

Quant au ministre de la guerre, il voit dans les retards apportés aux élections, d'abord, des entraves aux grands travaux d'armée, ensuite, en cas d'événements, le capital inconvénient de ne pouvoir recourir au Parlement.

Telles sont les principales dispositions du cabinet. Nous ajouterons que ces impressions passent nécessairement, comme autant d'images réfléchies, devant l'esprit du Maréchal. Il est aujourd'hui pour M. de Fourtou, et demain il sera pour M. Decazes. Il écoute M. de Broglie, mais M. Berthaut l'impressionne et le séduit.

Quel enseignement, et combien nos premières critiques contre l'acte du 16 mai se trouvent justifiées ! Nous avons dit qu'on s'était lancé dans cette aventure sans en mesurer l'importance. On est parti les yeux fermés, sans guide, sans provisions. On s'arrête épuisé à la première étape, et l'on se dispute.

Et il ne faut pas croire que l'accord soit facile. S'il ne s'agissait que de fixer une date, on pourrait s'entendre ; mais il s'agit de donner l'avantage à tel ou tel parti. C'est là le point délicat. Chaque parti, en effet, a sa tactique : le royaliste accepte le concours du gouvernement, mais il ne s'illusionne pas ; il n'a d'arme véritable que ses principes, tout son système de gouvernement est antirévolutionnaire. Il n'a rien à gagner à attendre, au contraire ; il se peut qu'en se hâtant il ait raison des prétentions exagérées de ses alliés d'occasion.

Le bonapartiste, ayant l'administration dans sa main, a tout intérêt à gagner du temps. Avec le concours des administrateurs, il espère arriver à terroriser des départements récalcitrants. Si on l'écoutait, il ne resterait pas en place un fonctionnaire qui ne fût soigneusement et sévèrement examiné et dont le zèle réactionnaire ne pourrait être mis en doute.

Les difficultés qui se produisent dans le sein du conseil existent dans chaque circonscription, plus graves encore et surtout plus délicates. Par l'intermédiaire des préfets, cela revient à Paris. Le ministre est tenu au courant de ces compétitions, et plus il le constate, plus il se sent disposé à ajourner les élections.

Nous avons malheureusement la certitude qu'un conseil émanant de nous ne pourrait être suivi : nous le donnons, néanmoins.

Si le ministre ne veut pas voir la lutte ardente remplacer les rivalités de personnes et de positions, il faut qu'il se hâte. Le scrutin est encore loin ; on se dispute les sièges avec une modération relative ; mais chaque parti aiguise ses armes, et, une fois le signal donné, une fois la période électorale ouverte, la lutte deviendra terrible. Plus on retardera ce moment fatal, plus les colères seront vives, plus les compétitions de personnes prendront une importance considérable. Pour peu que l'attente soit longue, nous avons le ferme espoir de voir l'union dite conservatrice rompue, et les alliés d'aujourd'hui se rencontrer en ennemis devant l'urne. Si nous ne songions pas aux souffrances du pays, si nous n'envisagions que l'intérêt — comment dirions-nous ? — l'intérêt d'amour-propre du parti républicain, nous préférerions l'ajournement. Plus la bataille sera retardée, plus la victoire sera complète.

L'Écho de province, journal qui s'imprime à Toulouse, publie une lettre adressée par M. de Francien à M. de Fourtou, ministre de l'intérieur. Nous en extrayons les passages suivants :

Vous avez presque exclusivement choisi comme prêteurs les hommes les plus résolus à tout entreprendre pour nous ramener à l'empire et au droit de la FORCE BRUTALE, dont le succès ne peut durer qu'un moment.

Croyez-vous, monsieur le ministre, qu'un pareil procédé ait la puissance de réunir autour de M. le président de la République tous les vrais catholiques et tous les vrais royalistes ?

Je comprends parfaitement qu'on se résigne à employer des moyens aussi extrêmes lorsqu'on veut réussir à TOUT PRIX.

Mais il ne vous est pas permis d'affirmer en même temps que le respect des institutions qui nous régissent est la base constante de la politique du gouvernement. C'est tomber dans une contradiction trop criante pour qu'on puisse PRENDRE VOTRE PAROLE AU SÉRIEUX.

Vous prétendez que vous respectez une Constitution dont vous faussez les conditions les plus essentielles.

Je crois pouvoir vous dire au nom des vrais royalistes et des vrais catholiques, que nous préférons encore la République à l'empire, parce que la République est en train de se faire juger pour ce qu'elle est, tandis qu'aux yeux de l'immense foule de ceux qui ont peur ou ne veulent plus regarder devant eux, l'empire semble un refuge protecteur, alors qu'il n'est qu'un mirage de conservation, dissimulant le précipice de plus en plus profond dans lequel il nous a déjà fait tomber trois fois.

D'ici à trois mois, le spectre de l'empire agira de manière à RÉUNIR CONTRE vous tous ceux qui aiment sincèrement et efficacement leur pays.

Ah ! non, monsieur le ministre, je vous le répète, vous n'êtes pas, vous ne serez jamais des sauveurs.

Tels sont, monsieur le ministre, les griefs qui nous imposent la plus grande défiance dans nos rapports électoraux avec vous, et si vous persistez à vouloir recommencer les candidatures officielles, comme sous l'empire, en vous réservant de désigner vous-même les candidats, au lieu de les laisser choisir dans chaque département par un comité central, composé de personnes appartenant à toutes les nuances CONSERVATRICES, JE REGARDERAI COMME LE DEVOIR LE PLUS IMPÉRIEUX POUR TOUT CATHOLIQUE ET TOUT ROYALISTE DE VOUS COMBATTRE A OULTRANCE.

Le Courrier de la Gironde, l'un des principaux organes orléanistes des départements, apprécie de la façon suivante les tentatives des bonapartistes pour absorber à leur profit « l'union conservatrice » :

Les factieux de l'appel au peuple comptent avoir la majorité dans la Chambre prochaine ; mais nous espérons bien que les résultats du scrutin déjoueront tous leurs calculs, malgré les faiblesses du ministère pour les bonapartistes, faiblesses telles que, si le cabinet se proposait uniquement de préparer le retour de l'empire, il semblerait difficile qu'il agit autrement qu'il n'agit.

Néanmoins, la France n'oubliera pas les immenses calamités qu'elle a dues au ré-

gime de 1852, et l'empire n'est pas prêt, nous en sommes convaincus, à redevenir, pour notre malheur, le maître de nos destinées.

L'inconnu et les finances publiques.

Le tableau du produit des impôts pour le premier semestre de 1877 ne donne d'indication sur l'état actuel de la richesse publique que si on le compare avec le tableau des résultats du premier trimestre, publié le 15 avril dernier par le *Journal officiel*.

Le premier trimestre avait produit un excédant de 15,905,000 fr. sur les évaluations budgétaires ; le semestre n'ayant donné que 26,266,000 fr., la part du second trimestre n'est que de 10,361,000 fr., c'est-à-dire d'un tiers en moins. Il y avait, fin mars, pour 43 millions 1/2 de plus-values, et, fin juin, on n'en compte que pour 23 millions de plus ; les moins-values allaient à 27 millions 1/2, elles montent maintenant à 40 millions.

Il est d'abord très-remarquable que l'enregistrement, qui avait gagné 11 millions 1/2 en trois mois, n'ait gagné depuis que 1,300,000 fr. On sait que les plus-values des recouvrements des droits d'enregistrement, de greffe et d'hypothèque, sont considérées comme le signe le plus certain de la bonne situation des affaires dans notre pays. Leur ralentissement prouve qu'elles ont été profondément atteintes dans le cours du second trimestre. Le timbre, pour sa part, avait produit 2,679,000 fr. d'excédant dans les trois premiers mois ; au bout de six mois son gain ne s'élève plus qu'à 2,554,000 fr. Il a donc perdu 125,000 fr. Les droits ordinaires de douanes gagnaient 6 millions 1/2 ; ils ne gagnent que 9 millions au lieu de 12, chiffre que le doublement des recettes devait produire.

Si nous passons aux consommations, nous voyons que les boissons avaient fourni 8,387,000 fr. de plus-values ; elles devraient fournir 16 millions, elles fournissent 13 millions 1/2. La plus-value des tabacs était de 5,686,000 fr. ; elle devrait être de 11 millions, elle n'est que de 8 millions 1/2.

Comparées non pas aux évaluations budgétaires, qui ne sont que des prévisions, mais aux résultats mêmes de l'exercice précédent, les chiffres sont encore plus significatifs. Durant les trois premiers mois de l'année courante, nous avons un bénéfice de plus de 13 millions sur les recettes de 1876. Le bénéfice n'est plus que de 2 millions 1/2, ce qui nous fait reculer de plus de 10 millions pour le second trimestre. La recette avait gagné 33 millions environ contre 19 millions 1/2 de mécomptes ; elle ne s'est accrue que de 3 millions 1/2 à titre de plus-values, tandis que les moins-values ont passé 19 millions 1/2 à 35. Il est vrai que

le mécompte provenant de la moindre quantité des sucres livrés à la consommation y est pour beaucoup ; mais ce mécompte, malheureusement, n'a été compensé par aucune des augmentations habituelles sur les autres articles des recettes de l'État. On ne pouvait voir plus tôt démontrée l'influence fâcheuse que la politique d'inconnu exerce inévitablement sur les finances des États. Nous ne connaissons depuis longtemps que des bilans trimestriels favorables et témoignant d'une prospérité croissante. Si de 13 millions de bénéfices sur 1876 nous sommes à présent tombés à 2 millions 1/2, quels résultats donnera le troisième trimestre, et plus tard l'année entière ?

(Journal des Débats.)

INFORMATIONS

Depuis quelque temps, il est beaucoup question d'un manifeste de M. Thiers. Seulement les renseignements varient chaque jour quant à l'importance et même au caractère de l'acte dont l'intention est ainsi prêtée à l'ancien président de la République. D'abord on annonçait un manifeste quasi-présidentiel qui aurait été adressé à la France.

On a prétendu ensuite que M. Thiers adresserait seulement ce manifeste au parti républicain, puis il se contenterait de présenter ces idées au public sous la forme familière d'une lettre à un ami politique.

Enfin, d'après les dernières informations, M. Thiers, cédant, dit-on, aux conseils de ses intimes, aurait renoncé à son premier projet, et rédigerait le manifeste qu'il avait déjà rédigé et communiqué à son entourage aux proportions d'une courte lettre aux électeurs du neuvième arrondissement de Paris.

Ce qui semble hors de doute, c'est que l'ancien chef du pouvoir prend une part très-active à la direction des affaires actuelles dans le camp de l'opposition.

Dans une fête qui vient de se donner à Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne), M. le marquis Jules de Lasteyrie a porté un toast à la République. Il a expliqué ce toast en ces termes :

Nous avons choisi ce toast parce qu'il est ce qu'il y a de plus constitutionnel et de plus légal, et qu'il est bon de rappeler au respect de la légalité dans ces temps d'imaginaires troubles.

Ensuite M. de Lasteyrie a prononcé les paroles suivantes :

Vous aurez à vous prononcer bientôt ; rappelez-vous que vous ne voterez pas pour un candidat ou pour un autre, que vous voterez pour la République ou pour

un inconnu qui sera l'anarchie ou le despotisme ?

L'honorable marquis est l'un des membres les plus modérés de la gauche sénatoriale.

Le tribunal de Montpellier vient de prononcer un jugement important : qui repousse la prétention qu'a le ministère d'interdire à un citoyen quelconque de se faire libraire.

Un habitant de Méze, aisé et des plus honorables (c'est le commissaire de police qui le reconnaît), est depuis longtemps correspondant du journal le *Petit Méridional*. Il veut se faire libraire et a fait à la préfecture la déclaration que lui prescrivait le décret de 1870. Le voilà soumis à la patente et prêt à payer l'impôt.

Procès-verbal cependant ! L'administration soutient qu'il n'est pas sérieusement libraire et le défère aux tribunaux.

Heureusement le tribunal, qui, dans toute cette audience, a montré la plus louable indépendance, n'a pas considéré comme *sérieuse* la prétention de l'administration, et le prévenu M. Baudouin, a été acquitté.

Les considérants très importants de ce jugement portent :

1° Qu'il n'existe aucun fait de colportage ou de distribution à la charge de Baudouin;

2° Qu'en supposant même les faits de vente établis, Baudouin est couvert par sa déclaration du 28 juin en vertu de laquelle il pouvait exercer librement sa profession de libraire.

Le tribunal a donc, malgré les réquisitions du ministère public, relaxé le prévenu Baudouin des poursuites dirigées contre lui.

Le *Petit Méridional* annonce que M. Baudouin intente devant le tribunal de Montpellier un procès en dommages et intérêts au commissaire de police de Méze.

Une jolie métaphore du *Petit Caporal*, pour faire suite au dossier de l'entente cordiale :

« Les légitimistes et les orléanistes réunis ne pèsent pas plus au regard du suffrage universel qu'un poisson sur le dos d'un chameau. »

Le *Petit Caporal* est partisan du suffrage universel, mais du suffrage universel manipulé par les poignes.

Entre les gens qui ne veulent pas le suffrage universel et ceux qui ne l'acceptent qu'à la condition de le manipuler, les premiers ont au moins le mérite de la franchise.

ORIENT

On n'a guère à signaler que des faits négatifs. L'armée roumaine n'est pas entrée en Serbie, et elle n'a pas essayé de passer le Danube. Le traité d'alliance entre la Serbie et la Roumanie, dont on a tant parlé, n'existe pas ou sinon il est resté à l'état de lettre morte. Le *Journal de Saint-Petersbourg*, interprète d'ailleurs, une adresse récente de la Skouptchina dans un sens pacifique. Il est vrai que cette feuille semi-officielle fait ses réserves pour l'avenir, et que d'après elle, si plus tard la Serbie « se laissait entraîner à un rôle plus actif », ce serait « de peu d'importance au point de vue des relations internationales ». Cette appréciation, serait peut-être moins facilement acceptée à Vienne qu'à Saint-Petersbourg. Mais la Serbie ne prenant pas elle-même part à la guerre, et son territoire n'étant pas violé par les belligérants, il n'y a pas lieu, pour l'Autriche-Hongrie, d'occuper la Bosnie et même la Serbie, et l'on doit être satisfait à Vienne de ne pas être dans la nécessité d'intervenir.

L'abstention de l'Autriche-Hongrie n'est pas du goût de tous les Russes. Certains journaux désiraient une occupation autrichienne, au moins en Bosnie. Par cet acte, dit le *Monde russe*, « l'Autriche-Hongrie se rapprocherait du programme russe. » On se souvient, en effet, qu'avant l'ouverture de la conférence de Constantinople, la Russie proposait aux puissances une occupation collective de la Turquie. Elle voulait entrer en Bulgarie, pendant que l'armée autrichienne pénétrerait à l'ouest sur le territoire turc, et que les flottes des puissances occidentales occuperaient les Dardanelles et Constantinople. La Russie a déjà, en ce qui la concerne, réalisé son programme par le passage du Danube. Si l'Autriche-Hongrie se trouvait amenée à entrer en Bosnie, si les progrès des Russes en Europe décidaient l'Angleterre à occuper les Dardanelles par mesure de précaution, le programme russe, que les puissances n'ont pas consenti à exécuter volontairement, se trouverait réalisé par la force des choses, et l'empire ottoman serait en péril, au moins autant par l'action de ses amis que par l'attaque de ses adversaires.

S'il faut en croire les bruits qui courent à Vienne, l'Angleterre, plus pressée d'agir que l'Autriche-Hongrie, qui n'entre pas sur le territoire ottoman, aurait demandé à la Porte l'autorisation d'entrer dans les Dardanelles et

d'occuper Gallipoli. La nouvelle paraît prématurée. Les Russes sont loin de Constantinople, qui ne court encore aucun danger. On ne voit pas, d'autre part, qu'il y ait à Constantinople péril imminent pour la population chrétienne. Les deux motifs qui expliqueraient la démarche prêtée au gouvernement anglais ne semblent donc pas exister actuellement, et la nouvelle paraît fort douteuse.

Paris, 17 juillet, 3 h. s.

Le *Daily Telegraph* publie une dépêche de Yenisdra, en date d'hier, 16, annonçant que les Turcs ont attaqué l'avant-garde russe qui avait passé les Balkans. Après un combat acharné les Russes ont été rejetés dans les Balkans avec de grandes pertes. Les Russes ayant reçu des renforts ont recommencé la bataille. Après un engagement sanglant, ils avaient presque réussi à battre les Ottomans, lorsque Raouf-Pacha les attaqua en flanc. Les Russes ont été alors complètement défaits, éprouvant des pertes énormes, et ont été repoussés hors des passages des Balkans.

Paris, 17 juillet, 6 h. 1/2, s.

D'après une dépêche de Londres, les Russes battus au nord de Tirnova, auraient perdu douze mille hommes. Le grand-duc Nicolas serait cerné, mais la nouvelle a besoin de confirmation.

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIIONALE.

Examen des instituteurs.

45 se sont présentés. 23 ont été admis à passer l'examen oral. 19 ont été jugés dignes du brevet de capacité, dans l'ordre de mérite suivant : MM. 1 Brunet, 2 St-Lary, 3 Verdou, 4 Monville, 5 Auriac, 6 Bouys-sou, 7 Brouqui. (Ces sept candidats ont obtenu la mention *Bien*.) 8 Cambon, 9 Laborde, 10 Bourdard, 11 Fournier, 12 Caussanel, 13 Souliadié (*Ex æquo*), 14 Réoulès, 15 Galtier, 16 Damon, 17 Roques, 18 Ribeyrols, (*Ex æquo*), 19 Barry.

La gendarmerie et la police ont reçu partout l'ordre de se trouver aux gares des chemins de fer à l'arrivée des

trains pour surveiller et saisir les ballots des feuilles dont le colportage ou la vente sont interdits par les préfets.

FERME-ÉCOLE DU MONTAT

Concours pour l'admission de seize élèves en 1877.

Par arrêté Préfectoral :

Art. 1^{er}. — Le Jury d'admission, institué par l'article 10 du règlement, se réunira, le jeudi 20 septembre prochain, à 8 heures du matin, à la Ferme-Ecole du Montat, dirigée par M. Célerié, à l'effet de déterminer, en exécution de l'article 19, l'admission de seize nouveaux élèves apprentis qui doivent être reçus en 1877, dans cet établissement, conformément aux prescriptions de l'article 3.

Aux termes de l'article 11 de la loi du 30 juillet 1875, les apprentis de la Ferme-Ecole munis de leur certificat d'apprentissage sont admis sans autre épreuve au volontariat d'un an.

Art. 2. — Les parents des candidats aux places d'élèves apprentis devront faire parvenir à la Préfecture, par l'intermédiaire du maire de leur commune, avant le 10 septembre 1877, terme de rigueur.

1° La demande écrite par le candidat ;

2° Son acte de naissance, transcrit sur papier timbré et dûment légalisé (les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins) ;

3° Un certificat constatant qu'il jouit d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole ;

4° Un certificat constatant qu'il est fils de cultivateur ou de manouvrier, qu'il appartient à une famille honnête, et n'a jamais lui-même subi de condamnation ;

5° Un certificat de l'instituteur constatant que le candidat a reçu au moins les premiers éléments de l'instruction primaire.

Art. 3. — Les jeunes gens pour lesquels auront été fournies les pièces énoncées en l'article précédent se rendront, sans autre avis, devant le jury d'examen, au Montat, au jour et à l'heure fixés par l'article 1^{er} du présent arrêté.

Art. 4. — Les candidats seront examinés sur les éléments de l'instruction primaire et soumis aux épreuves que le Jury croira nécessaires pour reconnaître leur aptitude aux travaux agricoles, tout en tenant compte de leurs occupations antérieures, ainsi que le

pondit-elle d'un ton bref, je m'en retournerai seule, comme je suis venue, et je compte sur votre loyauté pour ne pas chercher à me suivre.

Franck s'inclina.

— Partez donc, dit-il avec soumission.

— Merci.

— Mais vous n'oubliez pas votre promesse ?

— Dans quelques jours nous nous reverrons.

— A bientôt, alors ?

— A bientôt.

Le domino sortit de la loge, et Franck l'accompagna jusqu'à sa voiture.

Une fois là, elle fit un dernier geste d'adieu au jeune docteur, et s'éloigna bientôt au galop de ses deux chevaux.

Cependant Franck était resté interdit et pensif, et c'est avec un certain serrement de cœur qu'il avait vu la voiture disparaître.

Une chose l'intriguait surtout, et l'avait frappé au-delà de toute expression.

Était-ce une erreur de ses sens ? Était-ce une réalité ? Il avait cru reconnaître le valet de pied qui avait fermé la portière sur la jeune femme.

Où l'avait-il vu déjà ? Il n'aurait pu le dire ; mais à coup sûr, le visage de cet homme ne lui était pas inconnu, et ce

malgré ce costume qui défie toute investigation, je jure que je vous reconnaitrais demain entre mille.

La jeune fille s'était levée.

— Eh bien ! c'est ce que nous verrons, dit-elle avec une douce ironie.

— Vous partez, dit Franck.

— Il le faut.

— Vos amis vous attendent.

— Qu'importe.

— Et puis, je ne suis pas libre.

— Comment !

— On m'attend.

— Un mari ?

— Un amant, peut-être ? insista Franck avec dépit.

— Le domino fit entendre un petit rire moqueur.

— Pas davantage, fit-elle en oubliant pour la première fois son regard dans le regard du jeune docteur.

Ce dernier eut comme un éblouissement.

— Ah ! je vous reverrai, du moins, dit-il avec effort.

— Je vous le promets.

— Bientôt ?

— Dans quelques jours.

— Et vous ne voulez pas au moins que je vous reconduise ?

La jeune fille fit un geste négatif.

— J'ai ma voiture, monsieur Franck, ré-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

19 juillet 1877. (28)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

VI

LE BAL DE L'OPÉRA

— C'est possible, dit-elle, mais cet homme m'effraie ; vous êtes confiant et bon, il peut abuser de votre secret, et s'en faire plus tard un moyen de fortune.

— Y pensez-vous ?

— L'intérêt que je vous porte est profond, monsieur Franck, et tout ce qui semble le contraindre m'épouvante.

Franck sourit.

— Ah ! prenez garde, dit-il avec une sorte d'enjouement.

— Et pourquoi ? fit le domino.

— Votre sympathie pour moi est si exclusive en ce moment qu'elle ressemble fort...

— A quoi donc...

— A de l'amour...

La main de la jeune fille trembla dans celle du jeune docteur, et une moue charmante plissa ses lèvres.

— Oh je ne crains pas cela, dit-elle vivement.

— Vraiment.

— Je ne puis pas vous aimer.

— Tant pis.

— Et la raison est fort simple.

— Voyons...

— C'est que vous-même, monsieur Franck, vous n'avez jamais pour moi autre chose que de l'amitié, si tant est que vous deviez éprouver un sentiment quelconque.

— Mais qu'en savez-vous ?

— J'en suis sûre.

— Eh bien vous vous trompez, mon enfant, s'écria Franck, car depuis une heure il se passe en moi quelque chose qui n'est pas habituel ; je suis sur une pente qui m'entraîne malgré moi et je me sens tout disposé à vous aimer.

— Le domino protesta du geste.

— Quelle folie ! dit-elle d'une voix contrainte.

— Tenez, je ne vous ai jamais vue, continua Franck : voici la première heure que je passe près de vous, et malgré ce masque jaloux qui me cache vos traits,

prescrit l'article 19 du règlement du 29 juin 1849.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans toutes les communes du département, à la diligence de MM. les Maires.

On nous assure que les autorités militaires demandent à la municipalité, un kiosque pour la musique du 7^e régiment, qui devrait être disposé sur les allées Fénélon, à l'endroit qui paraîtrait le plus favorable. Cette demande nous paraît parfaitement juste, et si une chose nous étonne, c'est qu'elle ait eu besoin d'être formulée. Il est évident que si une ville veut jouir d'une musique, elle lui doit en retour une installation convenable. Or en ce moment, nos édiles supportent que les musiciens jouent en pleine pluie et en plein soleil, tandis qu'eux se préservent avec des parasols ou des parapluies. C'est presque de la cruauté.

Ajoutons à cela que le public en-serre les musiciens et étouffe le son, de telle sorte qu'à trois pas on n'entend rien.

Nul doute que l'on ne fasse droit dans le plus bref délai à la demande des chefs militaires, et si nous avons un conseil à donner à notre municipalité, c'est de ne pas lésiner, et de faire quelque chose de durable. Il y a un kiosque et kiosque. Une surélévation de terrain avec quelques buches en forme de balustrade, pourrait paraître à certains esprits pratiques l'idéal du genre, et allier le commode au champêtre. Eh bien ! non, cette expérience a été tentée ; c'est assez d'une fois.

La conception d'un kiosque mérite d'être confiée à des hommes spéciaux. Il y a certains aménagements qui peuvent dégraver la ville d'une partie des frais, et qui échappent à ces esprits pratiques, qui croient qu'on peut très-bien faire un civet sans lièvre, et de l'architecture sans architecte.

— Un architecte pour faire un kiosque ? Quatre planches posées sur des tonneaux et des draps de lit pour velum, voilà.

Cette appréciation, pas aussi imaginaire qu'on pourrait le croire, ne serait franchement pas digne de la cité cadurcienne. Il nous semble qu'à moins de justifier le dicton, — à Cahors on ne fait rien comme ailleurs, — la question doit être étudiée plus sérieusement, et nous avons confiance pour cela dans notre édilité, toujours si désireuse de bien faire. Du reste le choix de l'emplacement d'un kiosque à musique, ne doit-il pas ressortir de l'en-

n'est pas la première fois qu'il se présentait à son regard.

Franck se perdit au milieu des innombrables conjectures auxquelles son esprit se livrait, et quand il remonta l'escalier qui conduisait au foyer, qu'il fut accueilli par Lopès, flanqué du charmant Gaudin, il se demandait encore comment il serait la lumière sur toutes ces ténèbres qui menaçaient de l'envelopper de toutes parts.

— Eh bien ! dit Lopès en allant à Franck avec une curiosité qu'il ne chercha pas à la dissimuler.

— Eh bien ! ajouta son compagnon, mis au courant de l'aventure par son ami Lopès.

Le charmant Gaudin était déjà intimement lié avec Lopès. Quelques tours de foyer avaient suffi à ce dernier pour éblouir le jeune coulisier ; il avait parlé affaires, femmes et chevaux. Il avait déployé des connaissances si profondes et si variées ; il paraissait si entendu sur les mystères du report et de l'écart, que le fiancé de Sylvia n'avait pas tardé à se livrer entièrement à lui et à lui montrer toutes les sources de son esprit.

La communauté des goûts conduisit à l'amitié, et, une heure après, Lopès et Gaudin étaient une paire d'amis.

Franck fut assez désagréablement im-

semble des dispositions prises pour la transformation si souvent demandée de notre Promenade.

Le clergé de Toulouse vient d'être l'objet d'une haute distinction dans la personne d'un de ses membres les plus dignes et les plus érudits : M. l'abbé Coux, curé de la basilique Saint-Sernin, est nommé évêque de Versailles.

Nous lisons dans le Glaneur de Bazas : Près de Pujols (Lot-et-Garonne) pendant que les parents travaillaient aux champs, un jeune garçon de 4 à 5 ans, leur fils, se mettait à l'ombre pour se reposer.

Malheureusement, il s'assit près d'un pied de belladone et mangea ses fruits rouges qu'il dut prendre pour des cerises.

Il ne tarda pas à s'étendre et à s'endormir. Au moment de manger la soupe, le père envoya sa fille, qui arrivait, réveiller son frère.

Mais elle eut beau secouer le malheureux, il restait immobile.

A ses cris, le père et la mère arrivèrent, mais ne purent réveiller leur enfant. On alla chercher le médecin qui constata l'empoisonnement.

Le contre-poison n'eut aucun effet. L'enfant était bien mort.

Le nouveau directeur des postes, M. Riant, afin d'améliorer la distribution des correspondances dans les communes rurales, vient de prier le directeur des postes, dans chaque département, de procéder à une enquête sur la situation du service rural et de rechercher les moyens d'apporter dans ce service toutes les améliorations réalisables, afin d'atteindre un double but : faire distribuer les correspondances dans toutes les communes rurales le jour même de l'arrivée des courriers dans les bureaux qui les desservent, et permettre aux destinataires de faire porter leurs réponses urgentes par le retour de ces courriers, ou tout au moins réduire les délais de distribution et d'expédition aux strictes exigences du service.

LE PHYLLOXERA

Nous extrayons du compte-rendu de l'Académie des sciences (séance du 9 juillet) les renseignements suivants :

M. Dumas donne lecture de plusieurs notes relatives au Phylloxera. Les vignes traitées à Cognac, depuis 1875 par M. Mouillefert, au moyen des sulfocarbonates alcalins, présentent

pressionné en voyant que le coulisier avait été mis par Lopès dans le secret de son aventure, et dans le premier moment il en voulut sérieusement à ce dernier.

Mais il n'y avait pas moyen de reculer devant deux interpellations aussi directes ; il sentit qu'une trop grande discrétion deviendrait ridicule, et se résigna à s'exécuter de bonne grâce, sauf à ne dire que ce qui ne pouvait pas se cacher.

Il remua donc la tête en souriant, et prit la main que lui tendait Gaudin.

— Eh bien ! répondit-il avec un enjouement un peu forcé, j'ai vu ma mystérieuse inconne.

— Et que vous a-t-elle dit ?

— Des choses surprenantes.

— Elle vous connaît donc ?

— Je le suppose.

— Et vous ne savez pas qui cela peut-être ?

— Je cherche.

Le coulisier se prit à rire.

— Voyons, dit-il, permettez-moi, mon cher docteur, de vous faire une observation.

— Comment ! vous passez une heure avec une femme jeune et charmante sans doute ; vous causez avec elle, elle vous raconte des choses surprenantes, et vous ne tentez rien pour savoir qui elle est ?

— Mais le moyen mon cher monsieur.

en ce moment le plus bel aspect. Le mal a, non-seulement été enrayé, mais il y a une amélioration sensible, comparativement à 1876.

La vigne de M. Cocnard, après trois ans de stérilité, ayant le quart de ses ceps morts au moment du traitement présente actuellement de nombreux formances ; les pieds de vigne sont à peu près revenus à leur état normal, tels qu'ils se trouvaient avant l'invasion du puceron dévastateur. Il en est de même des vignes de M. Doulaud, de M. Ed. Martel et de M. Thibaud.

Les résultats sont aussi satisfaisants à Ladou, ainsi que le fait savoir une lettre de M. Georges. Les vignes étaient navrantes à voir, en 1875, lorsqu'elles furent traitées, en présence de M. Dumas, par le sulfocarbonate de potassium. Elles commencèrent à reprendre quelque vigueur l'année dernière et donnèrent une récolte convenable. Cette année, elles peuvent rivaliser avec leurs voisines qui n'ont jamais été atteintes par l'insecte.

Enfin, la commission qui s'est formée dans le département du Loiret adresse un rapport détaillé, exposant les effets des divers traitements essayés : goudron, huiles lourdes, sulfure de carbone, cubes imprégnés de M. Rouart, pondres insecticides, sulfocarbonates alcalins introduits au moyen du pal distributeur. De tous ces traitements, les seuls réellement efficaces sont été le sulfure de carbone et surtout les sulfocarbonates alcalins.

La commission s'est servie des produits donnés libéralement par la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et par la Compagnie d'Orléans.

Les vigneronns opposaient la plus vive résistance à laisser traiter leur vigne malade, bien qu'il ne leur en coûtât rien. Plus tard, lorsqu'ils virent les bons effets, presque immédiats de l'application des sulfocarbonates, ils venaient réclamer le secours qu'ils refusaient naguère avec tant d'ignorance opiniâtre.

Dépourvue de tout moyen légal, livrée à elle-même, la commission du Loiret à déjà recueilli des succès encourageants. Que serait-ce, si l'on disposait de moyens énergiques comme en Suisse, comme presque partout, pour vaincre d'aveugles résistances.

Les vins français, par leur abondance, leur extrême variété, la qualité supérieure et inimitable de plusieurs d'entre eux, constituent, dit le Bulletin de statistique, l'une des plus

précieuses productions de la France. Pendant la dernière période décennale, nous en avons récolté annuellement, en moyenne, 54,636,000 hectolitres, dont le prix, sur cuve, calculé à raison de 20 francs l'hectolitre, représente environ 1,100 millions de fr. Si l'on tient compte de la plus-value que leur donnent les soins dont ils sont l'objet avant d'être livrés aux consommateurs, on se rapproche de 2 milliards, somme égale à la valeur de toute notre production en blés.

Jusqu'à présent, l'exportation n'a fourni à nos viticulteurs qu'un débouché restreint. S'il faut en chercher la cause principale dans les habitudes propres à certains pays étrangers, l'élévation de la plupart des tarifs de douanes a également contribué à resserrer les marchés extérieurs de nos vins. En 1860, ils payaient encore, dans la Grande-Bretagne, 151 francs l'hectolitre, et notre exportation totale se réduisait alors à 16 ou 1,700,000 hectolitres. Les réformes accomplies depuis notre traité avec l'Angleterre ont amélioré la situation.

Durant les trois années 1874, 1875, 1876, nous avons vendu au dehors 10,408,000 hectolitres de vin, soit, en moyenne, 3,469,000 hectolitres. Mais ce n'est pas tout à fait le quinzième de notre production, et il nous reste, sous ce rapport, de larges conquêtes à poursuivre.

Il vient d'être procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au tirage au sort des obligations de la ville de Paris (emprunt de 1869).

Il a été extrait de la roue 6,323 numéros, dont les quinze premiers ont droit, dans l'ordre de sortie, aux lots ci-après :

- Le numéro 204945, 200,000 fr.
 - Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 fr., 703955 — 285392 — 737173 — 457377.
 - Les dix numéros suivants, chacun 1,000 fr. 169411 — 559310 — 631307 — 653698 — 747959 — 380513 — 426129 — 104274 — 47170 — 486481.
- Soit un total de 250,000 fr.

VARIÉTÉS

Le 7^e Régiment d'infanterie.

(Suite).

L'explosion d'un magasin à poudre, qui lance dans les airs des débris sanglants, émotionne le régiment sans toutefois l'ébranler; un énorme obus qui renverse et tue les défenseurs du

de la suivre et de s'informer d'elle.

— C'est évident appuya le coulisier.

— Vous avez peut-être raison, dit Franck avec fermeté; mais cette manière n'est pas la mienne, et jamais je n'y aurai recours.

Lopès regarda le docteur avec surprise. De pareils scrupules s'alliaient mal avec l'idée qu'il s'était faite de la femme au domino, et le soupçon lui vint que cette femme pouvait bien être une aventurière, ainsi qu'il le disait.

La rencontre qu'il avait faite à la maison de la Bièvre l'avait rendu circonspect, et, puisqu'il s'était heurté là à un mystère qu'il n'avait pu pénétrer, il pouvait bien lui arriver de faire une pareille rencontre au bal de l'Opéra.

Il serra furtivement la main de Franck.

— Voyons mon cher docteur, lui dit-il alors d'une voix affectueuse, vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche, et l'accent avec lequel vous défendez votre inconne me suffit pour que je me sente disposé à la respecter; mais pour Dieu! mon ami, parlez sans réticence et dites-nous au moins quel but avait ce rendez-vous auquel elle vous invitait.

Franck échangea à ces mots un regard rapide avec son interlocuteur.

— Lopès, répondit-il d'un ton éner-

gique et déchire celui-ci en lambeaux ne le fait pas reculer. Malakoff est miné, dit-on; il n'en passe pas moins la nuit sur l'ouvrage conquis.

Le lendemain matin, quand le 7^e de ligne rentra au camp, ce fut aux frénétiques hurrah des Anglais.

La prise de Sébastopol lui coûtait : 6 officiers tués, 19 blessés, 112 hommes tués ou ensevelis sous les décombres et 280 blessés, en tout 417 victimes, le tiers environ de son effectif de combat.

Le 7^e d'infanterie passa en Crimée l'hiver de 1855 à 1856, puis, le 7 juin, réduit à 960 hommes, il revint en France.

A Chalons-sur-Saône, les habitants couvrirent de fleurs son drapeau; à Dijon, ils le couronnèrent de lauriers.

En septembre 1860, le régiment alors à Paris était dirigé sur l'Italie pour aller tenir garnison à Rome; il y resta jusqu'à la fin de 1862, époque à laquelle un ordre ministériel l'envoya au Mexique.

A peine débarqué à la Vera-Cruz, en mars 1863, le 7^e de ligne forme, de concert avec le régiment étranger et sous les ordres de M. de Maussion, son colonel, une brigade de réserve chargée de l'escorte des convois militaires de la côte à Orizaba. Dans un pays accidenté, sous un ciel de feu, au milieu de populations soumises en apparence, mais favorisant ouvertement ou secrètement les guérillas, c'était là une mission ingrate, pénible et périlleuse. En octobre 1863, le service de surveillance des routes était dévolu à des compagnies franches et de contre-guérillas tirées du corps, et celui-ci, s'avancant dans l'intérieur, allait occuper divers points des Terres-Chaudes. Toujours à la poursuite des bandes qui, sous le voile du patriotisme, pillaient amis et ennemis, il étonna les habitants par la rapidité de ses mouvements que rien n'arrêtait, bravant tantôt une température excessive, tantôt les rafales glaciales des montagnes neigeuses, se dirigeant au milieu de contrées inconnues, sans routes tracées, franchissant les torrents sur des ponts improvisés, escaladant des hauteurs considérées jusqu'alors comme inaccessibles.

Le 17 février 1864 et le 1^{er} juin, sur les bords du Rio-Blanco, le 30 juillet à Teotitlan, le 7^e repousse quelques attaques des Mexicains; mais, le 10 août, c'est un véritable combat que vient lui livrer Porfirio Diaz, à la tête de trois mille hommes.

Assailli dans le village de San-Antonio, la compagnie du capitaine

que mais contenu, de manière à n'être entendu que de lui, cette femme m'a raconté l'assassinat dont mon père a été victime, et elle connaît les misérables sous le poignards desquels il a succombé.

— Est-ce possible? s'écria Lopès.

— Qu'y a-t-il, intervint le coulisier.

Mais vous la reverrez au moins, continua le premier.

— Bientôt, dit Franck.

— Vous en êtes certain?

— Elle me l'a promis.

Un pli soucieux sillonna le front de Lopès.

— Ah! n'importe! poursuivit-il, et qu'elle que soit cette femme, il est fâcheux que vous n'ayez point eu l'idée de la suivre.

— Encore! fit Franck.

— Eh! sans doute! mon ami, si vous voulez atteindre votre but, il ne faut négliger aucun moyen.

— Que disais-je! fit le jeune Gaudin enchanté que l'on se rendit à son avis. Notre cher docteur a cru trop naïvement, qu'il me permette le mot, à la vertu de ces dames, et, si c'était à recommencer, j'espère qu'il agirait autrement pour l'honneur du sexe.

Franck vit bien qu'en répondant il éterniserait une discussion oiseuse, et il se contenta de sourire en haussant les épaules.

Noyez se retranche dans l'église, elle soutient un siège en règle, donnant ainsi au colonel Giraud le temps d'accourir. D'un autre côté, six cents Mexicains essayent de déloger la compagnie du capitaine Nottet, occupant Ayolta; mais, par une charge vigoureuse, celui-ci repousse l'ennemi, bientôt vaincu, dispersé et refoulé dans les montagnes.

(A suivre).

Extrait du (Bulletin Français).

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 48 juillet 1877.

On a arrêté hier, rue Montmartre, un individu en blouse qui portait dans une voiture un drapeau tricolore sur lequel était écrit : Vive Napoléon IV ! Vive l'armée ! tout pour le peuple !

La Liberté, qui rapporte le fait, dit que cet individu paraît atteint d'aliénation mentale.

M. Tripier, préfet de l'Oise, vient d'adresser au journal l'Indépendant de l'Oise un communiqué démentant que la vente de plusieurs journaux politiques (notamment le Pays) ait été interdite à la gare de Beauvais par un arrêté de lui et affirmant qu'aucun arrêté n'a été pris pour interdire dans le département la vente de tel ou tel journal.

Paris, 18 juillet.

Plusieurs journaux annoncent qu'hier on distribuait aux Halles centrales, presque publiquement, des photographies du prince impérial ayant les dimensions et l'aspect de timbres poste et portant pour inscription : Empire français, Napoléon IV, empereur. Je ne sais si le fait est vrai, mais je sais qu'on m'a montré dernièrement une de ces photographies collée sur l'enveloppe d'une lettre venue de province par la poste. Le jeune prince y est représenté en habit et en cravate blanche.

(Havas.)

Bourse de Paris.

Cours du 19 Juillet.

- Rente 3 p. %/..... 70.67 1/2
- 4 1/2 p. %/..... 104.00
- 5 p. %/..... 107.40 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 18 Jul.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.050 »	3.050 »
Crédit foncier....	730 »	747 50
Orléans-Actions...	1.060 »	1.060 »
Orléans-Obligations..	329 75	339 »
Suez.....	635 »	652 50
Italien 5 %/.....	69 95	69 47

— Eh bien ! n'en parlons plus, dit le coulisier; voici que le bal tire à sa fin, et, si vous le voulez bien, je vous offre à souper au Café de Paris.

— Je suis très fatigué, dit Franck qui ne se souciait guère de prolonger la compagnie.

— Et moi, j'ai hâte de rentrer, ajouta Lopès.

— Comment! vous me refusez, messieurs? Ah! c'est mal! mais je ne me tiens pas pour battu. Descendons d'abord; nous allons allumer un cigare dans le passage; nos voitures nous attendront sur le boulevard, et une fois dehors, nous verrons ce que le cœur vous dira.

On ne pouvait refuser sans être impoli. Les trois hommes descendirent.

Il était quatre heures environ. Quelques habits noirs commençaient à quitter l'Opéra. Il régnait déjà un mouvement de voitures assez considérable dans la rue Leppelletier. Quand nos trois personnages arrivèrent sous le vestibule, un coupé, attelé de deux magnifiques chevaux, stationnait sous la marquise.

A sa vue Franck poussa un cri de surprise.

— Qu'est-ce donc! demanda Lopès.

— Cette voiture... dit Franck.

— Eh bien! insista le jeune Gaudin.

(A suivre).

RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Sommaire du 15 juillet 1877.
 De l'évolution des races humaines (1^{er} article) par Paul Topinard.
 La justice internationale. — Le traité d'extradition anglo-français (2^e article), par Arthur Chazaud.
 Statistique comparée de l'instruction populaire (2^e article), par Lucien Delabrousse.
 Le Japon d'après des documents officiels (3^e article, fin), par Spoll.
 La question maritime. — Marine de l'Etat, par Béléguic.
 Le Concordat apprécié dans ses conséquences économiques, par R. Méneau.
Chronique économique :
 France. — La situation économique : I. Les affaires. — II. Les factums de M. de Fourtou. — III. Le traité de commerce. — IV. Le budget de Paris et le Conseil municipal, par A. Mercier.
 La situation agricole : Etat des récoltes. — Moisson d'escourgeon. — Situation agricole de l'Algérie. — Invasion de sauterelles. — Le phylloxera dans le Midi. — Concours régionaux de Montpellier, de Lyon et de Moulins. — Projet de loi sur l'enseignement agricole, par Ernest Menault.
 Angleterre. — La situation économique : Les colonies anglaises. — L'Australie Sud ou d'Adélaïde, par E. Barbier.
 Bibliographie.

Bulletin économique :

Relevé des quantités de froment importées et exportées du 1^{er} août 1876 au 15 juin 1877. — Mouvement des sucres indigènes depuis le commencement de la campagne 1876-1877 jusqu'à la fin de mai 1877. — La loi allemande sur les brevets d'invention, par G. Lassez.
 On sait quel succès obtint, dans le temps, la correspondance de Victor Jacquemont, le jeune et célèbre voyageur qui périt dans l'Inde, victime de son dévouement à la science. Depuis cette première publication qui revêla un grand écrivain et un grand philosophe, on a pu recueillir de nouvelles et nombreuses lettres de Jacquemont, écrites non plus seulement pendant son voyage aux Indes, mais aussi pendant celui qu'il fit en Amérique. Cette collection très-variée et très-curieuse vient de paraître sous le titre de : *Correspondance inédite de Victor Jacquemont avec sa famille et ses amis.* Elle est accompagnée d'une remarquable introduction de M. Prosper Mérimée qui fut un des plus intimes et des plus dévoués amis de Jacquemont.
 Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs

de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Sommaire.
 I. — Mémoires et Notices.
 Ch. Maunoir. — Rapport sur les travaux de la Société de Géographie et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1876.
 II. — Correspondances, nouvelles et faits géographiques.
 H. de Bizemont. — L'expédition française de l'Ogôoué. Rapport sur les observations de M. Savorgnan de Brazza (feuilles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10 et 11. Du Treuil de Rhins. — Note sur l'Annam. Extrait d'une lettre adressée au secrétaire général.
 Voyage de M. Mikloukho-Maklai dans la presqu'île de Malaisie. Lettre au secrétaire de la Société russe de géographie (avec carte dans le texte).
 III. — Actes de la Société.
 Allocution du Président de la Société de géographie.
 Procès-verbaux des séances.
 Ouvrages offerts à la Société.
 Cartes.
 Esquisse pour l'intelligence des rapports sur les progrès des sciences géographi-

ques pendant l'année 1876. Bureaux, 58, rue des Ecoles, Paris.

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.
 Les collaborateurs de ce recueil élegant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.
 Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.
 Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.
 Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.
400 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.
 Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.
 Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.
 Abonnement : 20 francs par an le mandat : plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.
 Numéro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.
 Pour tous les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

BAYLES, J^{NÉ}
 RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à balle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupés et paysages etc., etc.
 Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

- | | |
|--|---|
| ORFÈVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT. | ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE. |
|--|---|

Eaux Minérales de Miers
 Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alviac
 L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alviac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.
 M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.
 Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hotel Carbois.

Atelier de Reliure
 CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.
 PRIX MODÉRÉS.

GROS ET DÉTAIL
 ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors
 CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES. EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.
 M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquérir de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

On demande des agents dans tous les cantons pour la C^e d'Assurance contre l'Incendie, la Grêle et la mortalité du bétail, La Gironde. S'adresser à Bordeaux, cours des Fossés, N° 92.

AULUS (ARLÈGE)

EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE
 Récompensée à l'Exposition de Lyon, 1872-73. Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.
 Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie. Gravelle, goutte, constipation. Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. Aulus : caisse de 50 bouteilles, 34 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.
 Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

GUERRE
 AUX AFFECTIONS NERVEUSES
 GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE en faisant un usage constant de la

Plus de névralgies

Plus demandée de tête

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.
 A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES.



MARIE BLANC
 FLEURISTE A CAHORS
 Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fouritures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
 Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.
 Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienues.
 Bottelage de Foin et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Pay-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

On demande un Principal clerc pour une forte Etude de Notaire. Bons appointements selon capacité. S'adresser au bureau du journal.

A Vendre ou à Louer

MAISON DE CAMPAGNE
 AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, au face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique. S'adresser : à M. Emile Guihou, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M^e de meubles; à MM^{es} Lugan et Delport, notaires.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou boeuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.
 Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.
 L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.
 S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur Ferdinand COLONGE, entré depuis le 1^{er} Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.
 A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.
 Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

PIANOS ET HARMONIUMS
 DES MEILLEURS FACTEURS
 MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS
 A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.
 HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES
 Accord et réparation. — Vente, échange et location.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA
 boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 —	40 —
300 —	15 —
400 —	20 —

Mêmes conditions pour toutes les oeuvres musicales.
 ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.
 NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal L'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.